

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2017

Présents : BEURRIER Jacques, BOISSARD Jean-Claude, ARNAUD Françoise, PELLETIER Lionel, REBOUILLAT Denis,

Excusés : MONNOT Marie Hélène, PERRAUD Claude, ROCHHIA Emmanuel

Secrétaire : REBOUILLAT Denis

Les conseillers présents approuvent le précédent compte-rendu de séance.

Délibération – Renouvellement convention SIDEC :

L'adhésion au contrat e-lum arrive à échéance. Ce service comprend la mise en place sur les routes communales de nouvelles ampoules, l'entretien, la maintenance, le dépannage ainsi que le remplacement des ampoules.

Le SIDEC propose à la commune de reconduire pour 6 ans la convention prise en 2011.

La contribution est fixée à 18€/an et par point lumineux.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte la reconduction de cette adhésion et autorise le Maire à signer cette convention.

Délibération – Décision Modificative :

Suite à la demande de la trésorerie il conviendrait d'abonder le chapitre 67 (compte 673) de 20 €, somme qui, pour l'équilibre budgétaire serait retirée du chapitre 011 (compte 615221).

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte cette décision modificative.

Informations diverses :

- La SPA se propose d'aider la commune pour la stérilisation des chats errants. Ce point sera abordé à l'ordre du jour d'un prochain conseil, dès que nous aurons des informations plus précises.
- Le SIVOS de Chaumergy a opté, depuis la rentrée scolaire 2017, pour la semaine d'enseignement de 4 jours.
- Les travaux d'enrobé de la route du Chalonge sont terminés.
- L'inscription à l'affouage sera possible en mairie jusqu'au vendredi 13/10 à 17h. La date du tirage sera précisée ultérieurement.
- La fête patronale de Rye aura lieu le 08/10.

